

Mise en place de la traçabilité du matériel d'orthopédie et d'ostéosynthèse

M. Rossignol, C. Guerry, S. Bevilacqua, P. Hild, E. Kamguia Kamdem, F. Cabrera, C. Niepceyron
Service Pharmacie, Centre Hospitalier de Roanne

Introduction

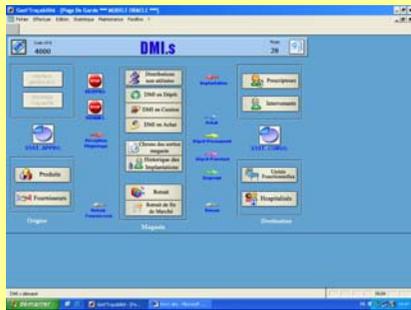
Au Centre Hospitalier de Roanne, les services économiques géraient les commandes du matériel d'orthopédie et d'ostéosynthèse de l'établissement. Depuis le 1er Octobre 2007, le service Pharmacie gère l'ensemble de la traçabilité du matériel d'orthopédie et d'ostéosynthèse du rachis et maxillo-faciale, ceci en accord avec la réglementation (arrêté du 26/1/2007).

Matériel et méthode

Pour traiter cette étape, nous disposons d'un logiciel de traçabilité : DMI's.

- Pour suivre chaque dispositif médical implantable (DMI) depuis sa réception jusqu'à son implantation, le logiciel édite 3 étiquettes semblables qui sont collées sur chacun des DMI. Elles indiquent la référence du matériel, son numéro de lot et la date de péremption.

- A chaque implantation de matériel, une étape informatique permet de relier chaque DMI au patient. Cette étape, relativement rapide, consiste à utiliser une "douchette" et de scanner l'étiquette du patient (code barre) et celle du DMI



Page d'accueil du logiciel DMI's

Résultats/Discussion

Actuellement la totalité du matériel d'orthopédie, d'ostéosynthèse du rachis et maxillo-faciale sont tracés.

Pour le matériel en dépôt, la plus longue étape fut d'étiqueter l'ensemble des produits et ceci à des horaires ne pénalisant pas l'activité des blocs opératoires (BO).

Depuis, à chaque implantation ce matériel est tracé informatiquement au niveau du BO ce qui génère automatiquement une demande de renouvellement de dépôt.

Cependant nous avons du trouver une solution concernant le matériel mis en dépôt de façon exceptionnelle pour une seule intervention, les produits du maxillo-faciale (dont la présentation ne permet pas de coller des étiquettes) et ceux du rachis (reçus non stériles). Nous avons donc choisi de tracer a posteriori ces différents DMI. Le BO nous transmet donc les références des produits utilisés avec l'étiquette du patient et la pharmacie se charge de la traçabilité. Pour les produits stériles, le BO transmet sur une feuille les étiquettes du fournisseur pour chaque DMI implanté et une étiquette du patient. Pour les produits non stériles, le BO nous transmet les références de chaque DMI.



Dispositifs d'orthopédie avec les étiquettes de traçabilité du logiciel DMI's

Conclusion

La mise en place de la traçabilité exhaustive de ce type de matériel a été lourde, car imposant de trouver des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des intervenants et non chronophages pour les deux secteurs impliqués dans cette traçabilité (Bloc Opérateur et Pharmacie)



Utilisation de la "douchette"